Breil-sur-Roya (06) : Les billets de trains payés aux migrants votés au conseil municipal

18/12/2017 à 19h50

Une délibération, votée le 25 septembre deux mois après l'achat de 512€ de billets pour des demandeurs d'asile, a fait l'objet d'un vote pour son retrait. Le préfet la jugeait illégale.

512 euros. La somme pourrait paraître anodine dans le budget d'une commune. Mais ce montant, à Breil-sur-Roya, cristallise les passions depuis cet été. Pis, il est à l'origine d'une fracture au sein même de la majorité municipale.

Rappel des faits : le vendredi 16 juin, environ 80 migrants sont emmenés par l'association Roya Citoyenne sous le chapiteau du village. "Dans l'urgence", André Ipert, le maire, utilise les deniers communaux pour leur payer les billets de train afin qu'ils se rendent à Nice pour faire leur demande d'asile. (…)

www.nicematin.com